

Fiche de données de sécurité

page: 1/17

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 22.10.2024 Version: 4.0

Date / Version précédente: 02.01.2023 Version précédente: 3.0

Produit: Sulfite de Sodium Anhydre qualité Categorie Alimentaire (E221)

(ID Nr. 30042389/SDS_GEN_BE/FR)

date d'impression 12.10.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

1.1. Identificateur de produit

Sulfite de Sodium Anhydre qualité Categorie Alimentaire (E221)

dénomination chimique: sulfite de sodium

Numéro CAS: 7757-83-7

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119537420-49-0002

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: additif(s) alimentaire(s)

Utilisation appropriée: agents de réduction inorganiques, produit de départ pour synthèses

chimiques, produit chimique de procédé

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: BASF SE 67056 Ludwigshafen GERMANY

BASF Belgium Coordination Center Comm.
V.

Adresse de contact:

Drève Richelle 161 E Bte 43 1410 WATERLOO, BELGIUM

Téléphone: +31 26 371 71 71

adresse E-Mail: product-safety-benelux@basf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoisons / Antigifcentrum + 32 70 245 245 Numéro d'urgence international:

Date / mise à jour le: 22.10.2024 Version: 4.0

Date / Version précédente: 02.01.2023 Version précédente: 3.0

Produit: Sulfite de Sodium Anhydre qualité Categorie Alimentaire (E221)

(ID Nr. 30042389/SDS GEN BE/FR)

date d'impression 12.10.2025

Téléphone: +49 180 2273-112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit n'a pas besoin d'être classé sur la base des critères GHS.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les critères du GHS.

Classement de préparations spéciales (GHS):

EUH031: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: sulfite de sodium

2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Pas de dangers particuliers connus, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées. Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales répondant aux critères PBT (persistant/bioaccumulatif/toxique) ou aux critères vPvB (très persistant/très bioaccumulatif). Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

<u>Caractérisation chimique</u> Na2SO3 E 221

sulfite de sodium

EUH031

Numéro CAS: 7757-83-7 Numéro-CE: 231-821-4

Date / mise à jour le: 22.10.2024 Version précédente 03.01.2023

Date / Version précédente: 02.01.2023 Version précédente: 3.0

Produit: Sulfite de Sodium Anhydre qualité Categorie Alimentaire (E221)

(ID Nr. 30042389/SDS GEN BE/FR)

date d'impression 12.10.2025

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

3.2. Mélanges

Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

En cas de malaises dus à l'inhalation des poussières: apport d'air frais, secours médical. Après inhalation de produits de décomposition: Inhaler immédiatement une dose-aérosol de corticostéroïde. Secours médical.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., De nombreuses personnes sont sensibles aux sulfites et peuvent présenter une série de symptômes, notamment des dermatites, des urticaires, des œdèmes de Quincke, des douleurs abdominales, des diarrhées, une bronchoconstriction et une anaphylaxie.

Dangers: En cas d'ingestion, risque de formation de dioxyde de soufre par réaction avec l'acide gastrique.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

Date / mise à jour le: 22.10.2024 Version: 4.0

Date / Version précédente: 02.01.2023 Version précédente: 3.0

Produit: Sulfite de Sodium Anhydre qualité Categorie Alimentaire (E221)

(ID Nr. 30042389/SDS GEN BE/FR)

date d'impression 12.10.2025

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse, poudre d'extinction

Indications complémentaires:

Le produit ne brûle pas.

Définir les mesures d'extinction en fonction d'un incendie à proximité.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Substances dangereuses: dioxyde de soufre; anhydride sulfureux

Conseil: Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie à proximité.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

Le produit lui-même n'est pas combustible; définir les moyens d'extinction en fonction d'un incendie à proximité. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Eviter la formation de poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Retenir les eaux de lavage souillées et les traiter avant rejet.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser par un moyen mécanique. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

Date / mise à jour le: 22.10.2024 Version: 4.0

Date / Version précédente: 02.01.2023 Version précédente: 3.0

Produit: Sulfite de Sodium Anhydre qualité Categorie Alimentaire (E221)

(ID Nr. 30042389/SDS GEN BE/FR)

date d'impression 12.10.2025

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Eviter la formation de poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

La substance/le produit n'est pas combustible. Pas de mesures particulières nécessaires.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des acides et des substances formant des acides. Séparer des agents oxydants.

Matériaux adaptés: acier inox 1.4541, acier inox 1.4571, Polyéthylène haute densité (PEHD), Polyéthylène basse densité (PELD), acier au carbone (acier)

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Le produit consomme de l'oxygène. Risque de manque d'oxygène dans les conteneurs et cuves.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Pas de valeur limite d'exposition professionnelle connue.

Respecter la valeur limite d'exposition à la poussière.

Si les conseils d'utilisation et de stockage ne sont pas respectés, la substance évolue.

7446-09-5: dioxyde de soufre; anhydride sulfureux

VLE 13 mg/m3; 5 ppm (TLV (BE))

Valeurs limites maximales/Facteur de dépassement: 15 min

VLE 2,7 mg/m3; 1 ppm (TLV (BE))

Valeurs limites maximales/Facteur de dépassement: 15 min

VME 1,3 mg/m3; 0,5 ppm (TLV (BE)) VME 2,7 mg/m3; 1 ppm (TLV (BE)) Date d'expiration: 31 Dec 2021 VLE 5,3 mg/m3; 2 ppm (TLV (BE))

Valeurs limites maximales/Facteur de dépassement: 15 min

Date d'expiration: 31 Dec 2021

PNEC

eau douce:

Pas de risques identifiés.

Date / mise à jour le: 22.10.2024 Version: 4.0 Date / Version précédente: 02.01.2023

Version précédente: 3.0

Produit: Sulfite de Sodium Anhydre qualité Categorie Alimentaire (E221)

(ID Nr. 30042389/SDS GEN BE/FR)

date d'impression 12.10.2025

eau de mer:

Pas de risques identifiés.

station d'épuration:

Pas de risques identifiés.

sédiment (eau de mer):

Pas de risques identifiés.

sédiment (eau douce):

Pas de risques identifiés.

air:

Pas de risques identifiés.

Pas de risques identifiés.

DNEL

Pas de risques identifiés.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas de formation de poussières. Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations faibles ou de durée d'action courte: Filtre à particules de faible capacité de rétention pour particules solides (par ex. EN 143 ou 149, Type P1 ou FFP1). Protection respiratoire en cas de dégagement de gaz/de vapeurs. Filtre combiné pour gaz/vapeurs de composés organiques ou inorganiques, acides inorganiques, basiques et de particules toxiques(p.ex. EN 14387 Type ABEK-P3).

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN ISO 374-1)

Matériaux également adaptés pour une exposition directe prolongée (Recommandé: indice de protection 6, correspondant à une durée de perméation > 480 min d'après EN ISO 374-1): p.ex. caoutchouc nitrile, caoutchouc chloroprène, chlorure de polyvinyle (PVC) entre autres. Remarque complémentaire: Les données sont basées sur des contrôles internes, des données bibliographiques et des informations fournies par les fabricants de gants, ou sont déduites de celles de produits analogues. Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex.:la température). Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Date / mise à jour le: 22.10.2024 Version: 4.0

Date / Version précédente: 02.01.2023 Version précédente: 3.0

Produit: Sulfite de Sodium Anhydre qualité Categorie Alimentaire (E221)

(ID Nr. 30042389/SDS GEN BE/FR)

date d'impression 12.10.2025

Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Ne pas respirer les vapeurs ou les poussières. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière: solide

Etat physique: poudre, cristallin(e)

Couleur: blanc à légèrement jaunâtre

Odeur: inodore

Seuil olfactif:

Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par inhalation.

Point de fusion (décomposition):

La substance / le produit se

décompose.

Point d'ébullition:

(1.013,25 hPa)

Etude non nécessaire pour des

raisons scientifiques

Inflammabilité: Etude non nécessaire pour des

raisons scientifiques, pas facilement

inflammable

Limite inférieure d'explosivité:

Pour les solides non applicable pour

la classification et l'étiquetage.

Limite supérieure d'explosivité:

Pour les solides non applicable pour

la classification et l'étiquetage.

Point d'éclair:

Etude non nécessaire pour des

raisons scientifiques

Décomposition thermique: 500 °C Valeur du pH: 8,5 - 10,5

(5 %(m), 20 °C)

0 °C)

Viscosité dynamique:

non applicable

Solubilité dans l'eau: Données bibliographiques.

220 g/l (20 °C)

(25 °C)

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow): -4

(Ligne directrice 107 de

(OCDE-Ligne directrice 122)

ľOCDE)

(autre(s))

Pression de vapeur:

Etude non nécessaire pour des

raisons scientifiques

Date / mise à jour le: 22.10.2024 Version: 4.0

Date / Version précédente: 02.01.2023 Version précédente: 3.0

Produit: Sulfite de Sodium Anhydre qualité Categorie Alimentaire (E221)

(ID Nr. 30042389/SDS_GEN_BE/FR)

date d'impression 12.10.2025

Densité relative: 2,63

(20 °C)

Données bibliographiques.

Densité: 2,633 g/cm3

(20 °C)

Données bibliographiques.

Caractéristiques des particules

Distribution granulométrique: 257 μm (D50, ISO 13320-1)

substance d'essai: autre TS

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Substances/mélanges explosifs et articles contenant des explosifs

Risque d'explosion: Compte tenu de sa structure, le

produit est classé comme non

explosible.

sensibilité aux chocs:

Compte tenu de la structure chimique il n'y a pas de sensibilité au

choc.

Propriétés oxydantes

Propriétés comburantes: Du fait de sa structure, le produit

n'est pas classé comme comburant

Solides inflammables

Vitesse de combustion:

Etude non nécessaire pour des

raisons scientifiques

Matières et mélanges auto-échauffants

Aptitude à l'auto-échauffement: Il ne s'agit pas d'un produit

susceptible d'auto-échauffement.

Autres caractéristiques de sécurité

Densité apparente: 1.400 - 1.600 kg/m3 (autre(s))

pKA:

Etude non nécessaire pour des

raisons scientifiques

Adsorption/eau - sol:

Etude non nécessaire pour des

raisons scientifiques

Vitesse d'évaporation:

Le produit est un solide non volatile.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Date / mise à jour le: 22.10.2024 Version: 4.0

Date / Version précédente: 02.01.2023 Version précédente: 3.0

Produit: Sulfite de Sodium Anhydre qualité Categorie Alimentaire (E221)

(ID Nr. 30042389/SDS_GEN_BE/FR)

date d'impression 12.10.2025

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions avec les nitrites. Réactions avec les nitrates. Réactions avec les agents oxydants. Formation de dioxyde de soufre sous l'action d'acides. Le produit consomme de l'oxygène.

10.4. Conditions à éviter

Eviter l'humidité. Eviter l'oxygène atmosphérique

10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter: nitrites, nitrates, agent d'oxydation, acides

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux: dioxyde de soufre; anhydride sulfureux

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Faiblement toxique après ingestion unique. Pratiquement pas toxique après inhalation unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique.

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): env. 2.610 mg/kg (Ligne directrice 401 de l'OCDE)

CL50 rat (par inhalation): > 5,5 mg/l 4 h (Ligne directrice 403 de l'OCDE)

Aucune mortalité n'a été constatée. Test d'un mélange poussière-aérosol.

DL50 rat (par voie cutanée): > 2.000 mg/kg (Ligne directrice 402 de l'OCDE)

Aucune mortalité n'a été constatée.

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Non irritant pour les yeux et la peau.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau

lapin: non irritant (test de Draize)

Corrosion/irritation de la peau

lapin: non irritant (similaire à la ligne directrice OCDE 404)

Date / mise à jour le: 22.10.2024 Version: 4.0

Date / Version précédente: 02.01.2023 Version précédente: 3.0

Produit: Sulfite de Sodium Anhydre qualité Categorie Alimentaire (E221)

(ID Nr. 30042389/SDS_GEN_BE/FR)

date d'impression 12.10.2025

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Lésion oculaire grave/irritation

lapin: non irritant (test de Draize)

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux. Un effet sensibilisant pour les personnes particulièrement sensibles ne peut être exclu.

Données expérimentales/calculées:

Essai des ganglions lymphatiques de la souris (LLNA) souris: non sensibilisant (Ligne directrice 429 de l'OCDE)

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

La substance n'a pas montré de propriétés mutagènes sur les bactéries. La substance n'a pas entraîné d'effet mutagène en cours d'expérimentation sur mammifères.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Dans les études à long terme sur des rats par administration de la substance dans l'alimentation, elle n'a eu aucun effet cancérigène. Ce produit n'a pas été testé intégralement. Les données ont été déduites en partie d'autres produits de structure ou composition similaire.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire. La structure chimique n'entraîne pas de soupçon particulier sur un tel effet.

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour un effet néfaste pour le développement/tératogène. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Expériences chez l'homme

Données expérimentales/calculées:

Peut conduire à des réactions d'hypersensibilité de la peau chez les personnes prédisposées.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Remarques: Pas de données applicables disponibles.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Une ingestion répétée de la substance n'a pas provoqué d'effets attribuables à celle-ci. Une exposition répétée par voie inhalatoire de la substance n'a pas eu d'effet spécifique à la substance.

Date / mise à jour le: 22.10.2024 Version: 4.0

Date / Version précédente: 02.01.2023 Version précédente: 3.0

Produit: Sulfite de Sodium Anhydre qualité Categorie Alimentaire (E221)

(ID Nr. 30042389/SDS GEN BE/FR)

date d'impression 12.10.2025

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Danger par aspiration

non applicable

Effets interactifs

Pas de données disponibles.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance n'est pas identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément au règlement (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission et ne figure pas non plus sur la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes conformément à l'article 59 du règlement REACh de l'UE pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

Autres informations

Autres informations sur la toxicité

Libération de gaz toxiques par contact avec des acides.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques. L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) 316 mg/l, Leuciscus idus (DIN 38412 partie 15, statique)

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire. L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) 59 mg/l, Daphnia magna (Directive 79/831/CEE, statique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

CE50 (48 h) 230 mg/l, Daphnia magna (autre(s), statique)

Date / mise à jour le: 22.10.2024 Version: 4.0

Date / Version précédente: 02.01.2023 Version précédente: 3.0

Produit: Sulfite de Sodium Anhydre qualité Categorie Alimentaire (E221)

(ID Nr. 30042389/SDS GEN BE/FR)

date d'impression 12.10.2025

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) 31,9 mg/l (taux de croissance), Scenedesmus subspicatus (Ligne directrice 201 de l'OCDE, statique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

CE50 (72 h) > 100 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata (Ligne directrice 201 de l'OCDE, statique)

Concentration nominale. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

CE50 (3 h) > 1.000 mg/l, (Ligne directrice 209 de l'OCDE, statique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

CE10 (17 h) 260 mg/l, Pseudomonas putida (DIN 38412 partie 8, aquatique) Concentration nominale.

Effets chroniques sur poissons:

NOEC (34 j) 316 mg/l, Brachydanio rerio (Essai n°210 de l'OCDE, Écoulement.) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

NOEC (21 j) > 10 mg/l, Daphnia magna (Ligne directrice 211 de l'OCDE, semi-statique) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Evaluation de la toxicité terrestre:

Pas de données disponibles.

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Produit minéral, ne peut être éliminé de l'eau par des procédés d'épuration biologiques.

Données sur l'élimination:

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Evaluation de la stabilité dans l'eau:

Compte tenu de la structure, une hydrolyse n'est pas attendue.

Information sur la stabilité dans l'eau (hydrolyse):

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Date / mise à jour le: 22.10.2024 Version: 4.0

Date / Version précédente: 02.01.2023 Version précédente: 3.0

Produit: Sulfite de Sodium Anhydre qualité Categorie Alimentaire (E221)

(ID Nr. 30042389/SDS GEN BE/FR)

date d'impression 12.10.2025

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Potentiel de bioaccumulation:

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux: Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH).: Le produit ne répond pas aux critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) et vPvB (très persistant/très bioaccumulable). Auto-classification

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance n'est pas identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément au règlement (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission et ne figure pas non plus sur la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes conformément à l'article 59 du règlement REACh de l'UE pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

12.7. Autres effets néfastes

La substance n'est pas listée dans le règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

A concentration élevée, la substance peut entraîner une forte consommation d'oxygène dans les stations d'épuration biologiques ou dans les eaux. L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

Date / mise à jour le: 22.10.2024 Version: 4.0

Date / Version précédente: 02.01.2023 Version précédente: 3.0

Produit: Sulfite de Sodium Anhydre qualité Categorie Alimentaire (E221)

(ID Nr. 30042389/SDS GEN BE/FR)

date d'impression 12.10.2025

Emballage non nettové:

Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale; ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Nations unies:

Pas applicable

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Dangers pour

Pas applicable Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur

Aucun connu

RID

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Pas applicable

Nations unies:

transport:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

Groupe d'emballage: Dangers pour

Pas applicable Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur

Aucun connu

Transport fluvial intérieur

ADN

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Nations unies:

Pas applicable

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable Dangers pour Pas applicable

page: 15/17

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 22.10.2024 Version: 4.0

Date / Version précédente: 02.01.2023 Version précédente: 3.0

Produit: Sulfite de Sodium Anhydre qualité Categorie Alimentaire (E221)

(ID Nr. 30042389/SDS GEN BE/FR)

date d'impression 12.10.2025

l'environnement:

Précautions particulières à Aucun connu

prendre par l'utilisateur:

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche Non évalué

Transport maritime

Sea transport

IMDG IMDG

Produit non dangereux au sens des

réglementations de transport Numéro ONU ou numéro

Pas applicable

Pas applicable d'identification: number:

Nom d'expédition des Pas applicable

Nations unies:

Classe(s) de danger pour

le transport: Groupe d'emballage: Pas applicable

Dangers pour Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à Aucun connu prendre par l'utilisateur

Not classified as a dangerous good under

transport regulations

UN number or ID Not applicable

UN proper shipping Not applicable

name:

Transport hazard

class(es):

Packing group: Environmental

hazards:

Special precautions

for user

None known

Not applicable

Not applicable

Not applicable

Transport aérien

Air transport

IATA/ICAO IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des Not classified as a dangerous good under transport regulations

réglementations de transport Numéro ONU ou numéro

Pas applicable d'identification:

Nom d'expédition des Pas applicable

Nations unies:

Classe(s) de danger pour Pas applicable

le transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable Dangers pour Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à Aucun connu prendre par l'utilisateur

UN number or ID number:

UN proper shipping

name:

Not applicable

Transport hazard

class(es): Packing group:

Not applicable Environmental

hazards:

for user

Special precautions

Not applicable

Not applicable

Not applicable

None known

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Voir les entrées correspondantes pour « numéro ONU ou numéro d'identification » pour les règlementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Date / mise à jour le: 22.10.2024 Version: 4.0

Date / Version précédente: 02.01.2023 Version précédente: 3.0

Produit: Sulfite de Sodium Anhydre qualité Categorie Alimentaire (E221)

(ID Nr. 30042389/SDS GEN BE/FR)

date d'impression 12.10.2025

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Maritime transport in bulk according to IMO instruments

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu.

Maritime transport in bulk is not intended.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Interdictions, restrictions et autorisations

Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: Numéro dans la liste: 75

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique (CSA) non exigée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Évaluation des classes de danger selon les critères du SGH des Nations Unies (version la plus récente)

Acute Tox. 5 (par voie orale) Aquatic Acute 3

Date / mise à jour le: 22.10.2024 Version: 4.0

Date / Version précédente: 02.01.2023 Version précédente: 3.0

Produit: Sulfite de Sodium Anhydre qualité Categorie Alimentaire (E221)

(ID Nr. 30042389/SDS GEN BE/FR)

date d'impression 12.10.2025

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Abréviations

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC: Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses, vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.